

Éloge funèbre de M. Antoon Steverlynck

Le Président : Antoon Steverlynck, membre honoraire de la Chambre des représentants, est décédé le 7 décembre dernier à Vichte à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

M. Steverlynck était docteur en droit de l'université de Gand.

Au début de sa carrière, il se consacra exclusivement au développement de l'entreprise familiale, poursuivant ainsi l'œuvre de son arrière grand-père, Joannes Steverlynck, fondateur de l'industrie textile à Vichte.

Quelques années plus tard, Antoon Steverlynck devint avocat, puis, peu de temps après, de 1961 à 1963, attaché au cabinet d'Albert De Clerck, alors ministre des Classes moyennes. De cette époque date son goût pour la politique. En effet, en 1964, il devint président d'arrondissement au CVP; cette même année, après sa première participation aux élections communales, il devint d'emblée premier échevin de la commune de Vichte. En 1970, il y fut nommé bourgmestre et devint ainsi le dernier titulaire de cette fonction avant la fusion avec Anzegem en 1976. Après cette fusion, M. Steverlynck resta actif dans la politique locale, puisqu'il devint échevin à Anzegem en 1983, puis bourgmestre de cette même commune de 1985 à 1988.

Dans l'intervalle, Antoon Steverlynck se lança également dans une carrière politique à l'échelon national.

De janvier 1972 à janvier 1973, il occupa la fonction de secrétaire d'État à l'Agriculture et aux Classes moyennes au sein du gouvernement Gaston Eyskens V.

Enfin, d'octobre 1977 à octobre 1990, il siège au sein de notre Assemblée pour l'arrondissement de Courtrai. Fort de son expérience dans le domaine de l'industrie, il consacra l'essentiel de ses activités parlementaires aux dossiers économiques et sociaux du moment.

Au nom de la Chambre, j'ai adressé à la famille du défunt mes sincères condoléances.

Stefaan De Clerck, ministre : M. Anton Steverlynck a en effet été le dernier bourgmestre de Vichte de 1970 à 1976, avant les fusions. En 1985, il a également été bourgmestre de Anzegem. Je le signale parce que cette fonction lui collait véritablement à la peau: il était vraiment bourgmestre et se donnait corps et âme pour les habitants de sa région. Il était chrétien, avait une sensibilité flamande, était très actif et social.

Cet engagement au service des gens a commencé dès son jeune âge. Il était très actif dans la vie associative. C'était un homme charmant et tenace qui défendait ses convictions chrétiennes, ses principes flamands et sa vision sur l'action éthique et sociale.

Les convictions d'Antoon Steverlynck lui venaient d'une tradition familiale qui combinait talent et audace entrepreneuriale avec responsabilité sociale et éthique. C'est cet engagement qui le guidait dans sa vie professionnelle et qui le mena, au début des années septante, dans le gouvernement Eyskens V comme secrétaire d'État des Classes moyennes et de l'Agriculture. En 1977, il fut élu membre de cette assemblée.

Antoon Steverlynck resta toujours solidement ancré dans sa terre locale. Mais l'horizon de cet homme cultivé, qui était aussi un écrivain et conteur de talent, ne se borna pas à sa terre natale ni à son pays. Comme membre du Parlement, il siégeait au sein de l'assemblée du Conseil de l'Europe et contribua à la rédaction du Traité européen des Droits de l'homme.

En 1988, en plein conseil communal d'Anzegem, Antoon Steverlynck fut terrassé par une hémorragie cérébrale. Sa survie fut considérée comme un petit miracle et témoigne de sa force et de sa volonté de vivre. Il était resté physiquement amoindri, mais il continua à s'informer, à lire et à écrire des commentaires, des réflexions et deux nouveaux livres.

Antoon Steverlynck fut membre de la Chambre jusqu'en octobre 1990. J'ai eu l'honneur de pouvoir lui succéder.

Par son dévouement exemplaire, son épouse Cécile a été pour lui un soutien permanent. Au nom du gouvernement, je tiens à présenter mes très sincères condoléances à Mme Steverlynck, à ses enfants et petits-enfants ainsi qu'à ses proches et à ses nombreux amis.